

Cette même municipalité qui se plaît à supprimer toutes les pieuses coutumes du peuple de Rome ne se fait pas scrupule de permettre et même de provoquer publiquement la violation de la loi de Dieu. C'est un scandale de voir le dimanche des ouvriers condamnés à travailler au compte de l'administration. Le dimanche 5 avril, elle faisait démolir une grande araque qu'on avait élevée, place Colonna, pour les fêtes du Carnaval. Ayant 57 jours pour faire ce travail elle aurait pu attendre un jour de plus ; mais c'est le moindre de ses soucis.

La justice n'est pas plus respectée que la religion, ou plutôt ces deux vertus sont également lésées dans la spoliation des biens des confréries. L'une après l'autre, toutes les confréries de la Ville Sainte reçoivent la visite des agents du gouvernement qui s'emparent de tout ce que la charité des catholiques avait attribué à ces œuvres pies, tant pour le culte divin que pour le soulagement des malheureux ; ils ne respectent même pas les fondations de messes, malgré les protestations de ceux qui sont chargés de l'administration de ces biens. "Dans de nombreuses églises et chapelles de confréries, dit la semaine Religieuse de Rome, il a fallu suspendre toute fonction religieuse et toute distribution d'aumônes."

Et pourtant la misère croît tous les jours : les mendiants sont nombreux et les pauvres honteux ne le sont pas moins. Nous en voyons à la porte de notre couvent, dont la démarche et la mise indiquent leur ancienne condition, accepter avec reconnaissance un *morceau de pain*, qu'ils s'empressent de dissimuler, en rougissant, sous leurs vêtements.

Ce ne sont pas de pareils scandales qui sont de nature à attirer les bénédictions du ciel. Aussi lors de l'explosion qui le 23 avril a jeté l'alarme dans toute la ville, le premier mot de beaucoup, avant de connaître la cause de ce terrible accident fut celui-ci : " *Est-ce un tremblement de terre ? Est-ce un châtimeut de Dieu ?* " Il semble qu'on s'attende à un châtimeut ; la mesure serait-elle comble ?

Les journaux ont raconté en détail les terribles désastres occasionnés par l'explosion de la Poudrière de la Porta Portèse. Est-ce un cas fortuit ou prémédité ? Probablement on ne le dira jamais. Grâce à Dieu les victimes qui ont péri dans cette catastrophe ne sont pas relativement nombreuses, mais en revanche les dégâts matériels sont très-considérables, ils sont évalués à plus d'un million pour les seules basiliques de St. Pierre et de St. Paul avec le Vatican. Une souscription a été ouverte immédiatement par les catholiques pour subvenir aux frais de réparation qui incomberont au Souverain Pontife ; nous savons qu'un français qui se trouvait à Rome, a donné aussitôt au Vatican la somme de vingt-deux mille francs. (1) Puisse quelque bienfaiteur être suscité par la Divine Providence pour aider nos maisons de